

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, directeur-adjoint de l'Enseignement.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.

Tél. 10.97. — Boîte Postale 38. — Tirage : 800 ex.

Prix de l'abonnement annuel : 80 Fr.

L'EFFORT PERSÉVÉRANT ET SA RÉCOMPENSE

Si nous faisons le point...

Si nous faisons le bilan de la situation scolaire, des résultats de la campagne menée par nos généreux défenseurs...

Avant 1939, cherchez les victoires des nôtres !

Il y eut, je le sais, ces magnifiques assemblées des catholiques où nous avons crié notre indignation et notre volonté de résistance, qui firent reculer les sectaires menaçant à nouveau Religieux et Religieuses.

Mais la défense des droits de la famille, de la vraie liberté d'enseignement ? Nous nous souvenons, avec quelque confusion, de la campagne, mort-née, pour la R.P.S.

Nos adversaires il est vrai ne contestaient guère notre droit à l'existence, mais nos amis ne songeaient plus à nous en assurer les moyens.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, la grande préoccupation des uns et des autres est la question scolaire. Et nous devons le dire, car c'est la vérité, l'ardeur de nos amis à nous défendre dépasse la haine que mettent les autres à nous pourfendre.

Assurément, nous sommes encore loin de la victoire !

Mais nos victoires ne se comptent plus.

Nous en avons remportées au Parlement, et nous en gagnons chaque jour dans les Conseils Généraux et Municipaux.

Au Parlement, la défaite subie à propos des écoles des Houillères nous a été particulièrement pénible, parce que localement injuste ; mais la victoire du fameux décret Poinso-Chapuis a été tout à fait significative. Pensez-en ce que vous voudrez ; pour ma part, je me réjouis de ce que nos adversaires en pensent le plus grand mal ; les uns en réclament l'abrogation, les autres s'opposent à son application. Sortira-t-il ? Avant les élections cantonales, nous dit-on ; car la crainte des électeurs est le commencement de la meilleure sagesse.

Il y eut également à l'Assemblée Nationale, tout récemment, un autre vote significatif ; on voulait écarter du Comité de

Surveillance de la Presse Infantine les parents des élèves des écoles libres. Par deux voix de majorité, leur représentation y est assurée.

Quant au réveil des Conseils Généraux et des Conseils Municipaux, il est tout simplement inouï ; et c'est à l'ampleur de leurs manifestations bienveillantes qu'on peut mesurer le chemin parcouru.

Vous connaissez les votes des Conseils Généraux du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, etc...

Vous nous renseignerez peu à peu sur ce qu'auront fait les Conseils Municipaux de vos communes ; nous disons à l'honneur de celui de Quimper qu'il a accordé aux élèves des écoles de la ville un total de secours de plus de 350.000 francs.

Presque toutes nos villes et la plupart de nos communes rurales feront le même geste.

C'est un flot qui, de toutes parts, monte et purifie peu à peu l'atmosphère d'injustice où nous étouffions.

Voilà la récompense...

...la récompense de l'effort inlassable poursuivi, depuis la libération, par nos amis, de l'A.P.E.L., du C.A.L.S., des Amicales.

Ils ont réuni des foules ; mieux encore, ils ont préparé et enflammé des élites ; ils ont pris contact, un contact nécessaire, avec les parlementaires et les ministres. Ils ont fait la preuve de leur force.

Ils n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine, ni leurs talents.

Ils sont nombreux ; ils sont tous admirables, ceux de Morlaix, de Saint-Pol, de Carhaix, de Châteaulin, de Brest, de Landerneau, de Pont-Aven, de Locudy. Ils m'en voudraient, j'en suis sûr, de ne pas décerner une mention toute spéciale à celui qui est leur chef incontesté, au Président départemental de l'A.P.E.L. Dans ce propos qui veut faire le point de l'action de nos défenseurs, nous ne pouvons pas ne pas dire à M^e Bonthonneau notre admiration et notre reconnaissance. A la disposition de la Cause de l'Enseignement libre qu'il sait d'ailleurs être la sienne, celle des pères de famille, il a mis toutes ses journées, toute son ardeur qui n'a d'égale que sa compétence juridique. C'est qu'elle tient, cette cause, à la fibre la plus intime de son cœur, Ça ne gazait pas ? Il était soucieux ; aujourd'hui il a le sourire, c'est que ça va...

A nous de les soutenir, ces lutteurs, par notre valeur morale et professionnelle qui justifie leur confiance et facilite leur combat, et surtout par nos prières, par les nôtres, par celles de nos élèves, c'est leur sort qui est en jeu : leur foi, leur âme.

F. LE STER.

P. S. — 1) Les subventions votées par le Conseil Municipal de Quimper se décomposent comme suit : fournitures scolaires 177.000 francs, cantine 90.000 francs, chauffage 90.000 francs.

2) Et voici mieux : la ville d'Angers a voté un million pour l'Université Catholique.

1 million également, non pas pour fourniture d'aliments aux enfants pauvres fréquentant les établissements de l'enseignement secondaire libre, mais pour les établissements d'enseigne-

ment secondaire libre en vertu de la loi Falloux qui régit cet enseignement et qui autorise les collectivités publiques à participer aux frais des établissements secondaires jusqu'à concurrence de 10%.

400.000 francs pour l'attribution de bourses aux élèves de l'enseignement secondaire.

100.000 francs de secours d'études aux élèves des cours complémentaires.

200.000 francs pour distribution de prix aux élèves des écoles primaires.

624.000 francs pour bons de chauffage aux élèves pauvres des écoles primaires.

710.000 francs pour fournitures classiques des mêmes enfants.

1 million pour fournitures d'aliments aux mêmes enfants.

200.000 francs pour fourniture de vêtements.

Et enfin 900.000 francs pour frais de garderie des enfants des écoles privées après la classe du soir.

3) Renseignez-vous sur la situation dans vos communes, sur le vote hostile ou favorable des Conseils Municipaux, précisant les différentes subventions accordées et leur destinataire.

Souscription pour les écoles des Houillères.

Nous rappelons que l'A.P.E.L. a été chargé par la Commission Familiale pour la Liberté Scolaire de recueillir les fonds en faveur des écoles des Houillères.

Nous demandons aux directeurs et aux directrices d'écoles de bien vouloir assister les responsables de l'A.P.E.L. dans leur mission notamment en effectuant une collecte parmi leurs élèves.

Les fonds doivent être remis aux délégués cantonaux de l'A.P.E.L.

Congrès des A. P. E. L.

Les A.P.E.L. du Finistère organisent cette année deux congrès ; l'un pour le Nord-Finistère, se tiendra le lundi de Pâques, à Landerneau, l'autre pour le Sud-Finistère, aura lieu à Quimper, le dimanche de Quasimodo.

Il convient d'éviter de faire coïncider aux mêmes dates, les réunions d'Amicales d'Anciens Elèves.

Subventions municipales en faveur des élèves des écoles privées.

Les municipalités favorables à nos revendications en matière scolaire ont été instamment invitées cette année, à inscrire à leur budget, un certain nombre de crédits en faveur des élèves des écoles privées.

Nous demandons aux directeurs ou aux directrices des écoles de bien vouloir s'enquérir de ce qui a été fait à cet égard dans leurs communes et de nous en faire part au plus tôt.

Nous les invitons à bien vouloir préciser dans leur réponse, le nombre et la nature des crédits qui ont été votés, leur montant, s'ils sont réservés aux élèves des écoles privées ou s'ils doivent au contraire être répartis entre les élèves des écoles publiques et privées.

Nous insistons pour que ces renseignements, très importants pour nous comme pour vous, nous parviennent dès maintenant.

Journées pédagogiques.

Nous avons donné dans le *Sentier* de Janvier le programme de ces Journées avec le questionnaire pour l'enseignement du catéchisme. On voudra bien s'y reporter. Vous trouverez ci-dessous le questionnaire concernant *La Lecture*.

Pour assurer une participation plus active au travail des « carrefours », on aura eu soin, nous l'espérons bien, d'étudier dans les écoles ces deux questionnaires, dont on se munira précieusement pour le jour de la conférence. Nous désirons aussi vous voir y apporter vos manuels de catéchisme et de lecture, dont vous pourrez à l'occasion apprécier la valeur.

Les conférences auront lieu aux dates et dans les centres suivants (locaux habituels) :

Lundi 7 Mars		Morlaix.
Mardi 8		Lesneven.
Mercredi 9		Brest (garçons).
Jeudi 10		Brest (filles).
Vendredi 11		Landerneau.
Lundi 14		Pont-l'Abbé.
Mardi 15		Quimper (garçons) (la Retraite).
Mercredi 16		Pont-Croix.
Jeudi 17		Quimper (filles) (la Retraite).
Vendredi 18		Quimperlé.

N. B. — 1) Les institutrices qui enseignent dans les écoles de garçons (pour Brest et Quimper) se rendront aux conférences fixées pour les institutrices.

2) Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de rappeler l'obligation qui s'impose à tous de se rendre aux conférences.

3) Si nous pouvons organiser des repas en commun, nous vous en aviserons par le moyen de la *Semaine Religieuse*.

4) A l'occasion de ces rencontres, nous recevrons volontiers les séries de devoirs que vous auriez choisis comme épreuves du Certificat Supérieur.

La lecture.

I. — CLASSE ENFANTINE.

A quel âge commencer l'abécédaire ?

A quel âge donner la méthode ? Quelles méthodes préconise-t-on ?

Méthodes d'épellation ou synthétique, méthode globale ou analytique ?

Comment se servir de la méthode ?

Quelle place donner aux jeux de lecture ? En citer.

Quelle est l'importance de la lecture individuelle et silencieuse ?

II. — COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE, moyen et supérieur.

Les instructions officielles prévoient cette progression.

Cours préparatoire : déchiffrage, acquisition de mécanismes.

Cours élémentaire : lecture courante.

Cours moyen et supérieur : lecture expressive.

Ces trois formes de lecture doivent-elles se succéder ou s'interpénétrer, marcher de front ?

Quel caractère particulier aura la lecture dans chaque cours ?

Comment mener une leçon de lecture dans chaque cours ?

Quels sont les bons mécanismes qu'une lecture bien faite doit présenter : ton, débit, liaisons, respect des familles de mots ?

Quelles sont les nuances qu'une lecture expressive doit rechercher ? ton, rythme surtout mise en relief. Livres conseillés pour la lecture courante ? Que pense-t-on de la joie de lire ? Est-il jugé suffisant pour l'année ? Ne conviendrait-il pas d'y adjoindre un autre ouvrage pour la lecture silencieuse ?... livres de la comtesse de Ségur ou autres livres d'étrennes que les enfants apporteraient en classe et qui y seraient distribués ?

Fréquence et durée quotidienne de la leçon de lecture ? Place à donner à la lecture individuelle ? Silencieuse, collective ?

Quels genres d'exercices propose-t-on pour la lecture silencieuse au Cours préparatoire et élémentaire : fiches ?

Le contrôle de la lecture individuelle : écrit, oral, résumé du texte entier, reproduction d'un court passage ?

Comment donner le goût de la lecture ? L'avoir soi-même, vouloir le communiquer, savoir choisir suivant l'âge, le milieu, le tempérament, savoir « apprêter » ?

III. — COURS COMPLÉMENTAIRE.

a) *Lecture expressive*. — Ce qu'on peut faire lire ? Texte d'orthographe ? leçons d'histoire, de sciences, de géographie après explication ? Dans l'explication des œuvres littéraires au programme, quelle place accorder à la lecture expressive en 6^e, 5^e, en 4^e, 3^e ?

Juge-t-on important le rôle du maître, son exemple, ses conseils ? N'y a-t-il pas pour lui une obligation de se perfectionner, de se renseigner sur les règles de la diction, de s'exercer ?

En plus des séances ordinaires où l'élève est guidé par son maître, n'y aurait-il pas lieu de placer, en 3^e et 4^e, des séances où l'élève, aidé d'un questionnaire devrait interpréter lui-même une page de vue de la lecture expressive ?

Moyens de stimuler le progrès de la lecture expressive ? Concours entre équipes d'une même classe ? Entre classes voisines ? Séance littéraire dans l'école ?

Quels ouvrages peut aider le maître dans sa propre formation ?

b) *La lecture expliquée.* — Ordre conseillé pour le déroulement d'une leçon en 6°, 5° ? En 4°, 3° ? Plan général de l'explication ? Manuels qui donnent satisfaction ? Combien de morceaux faire apprendre par cœur chaque semaine ? Longueur approximative ?

c) *La lecture suivie.* — Outre les œuvres au programme, n'y a-t-il pas lieu de lire d'autres ouvrages : contes, récits de voyages, romans, biographies, en rapport avec l'âge et les goûts des élèves ?

La lecture à haute voix par le maître n'accroît-elle pas l'intérêt d'un ouvrage ?

u En 3°, ne conviendrait-il pas d'en faire une étude méthodique sur un cahier de lecture ?

Recommande-t-on la lecture individuelle silencieuse d'ouvrages, sur le temps de la classe ? Combien de temps par semaine ? Comment se procurer des livres de valeur ?

Comment relever des notes de lectures ? En groupant des extraits sous quelques titres (la route, la joie, traits de mœurs) ? Analyse détaillée avec résumé, idée qui ressort, psychologie des personnages, genre d'intérêt ?

Liste d'ouvrages adaptés à des élèves de 6°, 5°, 4° et 3°.

Sou de l'école (année 48-49).

ACCUSÉS DE RÉCEPTION. — *Ecoles de filles* : Bodilis, Bohars, Brest (Immaculée-Conception), Briec, Clédén-Poher, Crozon, Le Folgoët, La Forêt-Fouesnant, Guerlesquin, Guilers, Guipavas, Kernouës, Le Pilier-Rouge, Landéda, Laz, Lennon, Lesconil, Locronan, La Martyre, Ouessant, Plabennec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plouarzel, Ploudalmézeau, Ploudaniel, Plougasnou (bourg), Plougoum, bourg de Plouguerneau, Plouneour-Trez, Pouldergat, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Marc, Saint-Thonan, bourg de Scaër, Coadry, Scrignac, Treffiagat, Trégionou, Saint-Herbot, Morlaix, N.-D. du Mur, N.-D. de Kerbonne, Immaculée-Conception, Saint-Divy, Lesneven.

Ecoles de garçons : Arzano, Guipavas, Henvic, Landudec, Ouessant, Ploudaniel, Le Relecq, Saint-Derrien, Saint-Thégonnec, Sibiril, Morlaix (Saint-Joseph).

Colonies de vacances.

Comme nous l'avons déjà dit, l'organisation des Colonies de Vacances relève de la Direction des Œuvres ; c'est donc avec l'Union Départementale des Colonies de Vacances, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper, que vous devez correspondre pour fournir ou demander les renseignements utiles. Elle nous prie d'insérer à votre intention l'avis suivant :

RECHERCHE DE LOCAUX POUR COLONIES DE VACANCES. — Nombreux sont les Directeurs et Directrices de Colonies qui éprouvent des difficultés pour loger leurs enfants. Ce problème, généralement malaisé à résoudre, se pose à nouveau chaque année.

Aussi bien, une campagne annuelle de Colonies est-elle à peine achevée, que beaucoup de directeurs et directrices pensent à la suivante, car diriger c'est prévoir.

C'est pourquoi, en ce début de Février, nous avons déjà reçu nombre relativement important de demandes de locaux pour l'été prochain.

En conséquence, nous faisons appel à tous les directeurs et directrices d'écoles, en leur demandant de vouloir bien nous signaler tous les locaux situés à la mer ou à la campagne, susceptibles de convenir à l'installation d'une Colonie de Vacances (garçons ou filles).

Voici les renseignements que nous serions désireux de recevoir, non sous forme de lettre, mais sous forme de fiche, en style télégraphique :

- 1) contenance exacte ou approximative ;
- 2) installations d'hygiène (lavabos, douches, bains, W.C.) ;
- 3) existence ou absence de cuisine collective, possibilité ou impossibilité d'en organiser une ;
- 4) existence ou absence d'une infirmerie, possibilité ou impossibilité d'en organiser une ;
- 5) existence ou absence d'un téléphone ;
- 6) nom et adresse de l'établissement.

Cœurs Vaillants. — Ames Vaillantes.

L'aumônier diocésain se propose de réunir les aumôniers, éducateurs et éducatrices, dirigeants et dirigeantes, au cours des mois de Février et Mars :

A Morlaix, le 28 Février ; — Lesneven, le 10 Février ; — Brest, le 17 Février ; — Quimper, le 3 Mars ; — Quimperlé, le 10 Mars ; — Pont-l'Abbé, le 17 Mars ; — Douarnenez, le 24 Mars.

Des renseignements complémentaires quant au lieu précis et au programme de la journée seront communiqués en temps opportun aux intéressés.

En faveur des kermesses.

Nous lisons dans *Clergé Information* l'avis suivant que, sans doute, il vous sera agréable et utile de connaître.

« Nous sommes heureux de faire savoir à nos abonnés et lecteurs que la distillerie d'Aiguebelle, dont la liqueur réputée est fabriquée par les RR. PP. Trappistes, a décidé de poursuivre et d'intensifier même son effort en faveur des œuvres et des écoles libres.

Comme l'an dernier, elle offre, à l'occasion des kermesses, ventes de charité, tombolas ou séances récréatives organisées au bénéfice exclusif des œuvres paroissiales ou scolaires, aux membres du clergé et aux directeurs d'institutions religieuses qui lui en feront la demande :

1) A titre *absolument gratuit*, et une seule fois au cours de l'année, huit flaschs et 24 mignonnettes assorties de sa liqueur, verte et jaune ;

2) A titre *onéreux*, mais à des conditions exceptionnelles réservées aux seules manifestations énumérées ci-dessus, aussi souvent que cela sera nécessaire et sans limitation de quantité,

toute la gamme des flacons de liqueur d'Aiguebelle dont les organisateurs pourront avoir besoin pour leur buvette ou leurs comptoirs.

La distillerie d'Aiguebelle nous prie de préciser que son cadeau est offert indépendamment de toute commande. En raison des demandes très nombreuses dont elle est l'objet, il est recommandé de lui écrire au moins trois semaines avant la date prévue pour la manifestation, en indiquant très lisiblement ses nom, qualité, adresse, gare ou service de cars desservant la localité.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire avec timbre pour réponse, au R. P. Directeur de la distillerie d'Aiguebelle à Montjoyer, par Grignan (Drôme). »

Vaccinations.

Nous recevons de M. le Directeur départemental de la Santé la note suivante :

« En vous adressant la copie ci-jointe d'un arrêté ministériel, en date du 19 Janvier 1949, paru au *Journal Officiel* du 21 Janvier 1949, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le personnel des infirmeries des établissements scolaires entre dans la catégorie des personnes obligatoirement assujetties aux vaccinations antivaricelleuse, antitétanique, antidiphthérique et antityphoparatyphoïdique A et B.

En conséquence, je vous serais obligé de vouloir bien veiller à la stricte application de cette mesure dans tous les établissements scolaires de votre ressort.

Dès que ces vaccinations auront été effectuées, vous voudrez bien m'adresser la liste nominative du personnel de toutes les infirmeries scolaires, en indiquant les personnes vaccinées et celles ayant fourni un certificat médical de contre-indication en spécifiant si cette contre-indication est temporaire ou permanente. »

Campagne en faveur de la culture du blé (suite).

DICTÉE

Un morceau de pain. — Ne perdez jamais rien, mes chers enfants, rien, pas même un simple morceau de pain. On avait donné à Henri, pour la sortie de l'école, une bonne tartine de beurre, mais Henri n'avait pas faim. Il mordit du bout des dents sa tartine, puis la jeta par terre et s'en alla. Au détour du chemin, il rencontra un pauvre enfant en haillons qui n'avait pas mangé depuis de longues heures. Henri, qui avait bon cœur, pensa alors combien sa tartine de beurre lui aurait fait plaisir et il comprit qu'il avait mal agi en la jetant. Heureusement, en fouillant ses poches, il trouva une grosse pomme rouge qu'il donna à l'enfant, faute de mieux...

Questions. — 1) Expliquez les expressions : en haillons, faute de mieux ; 2) Pourquoi ne faut-il jamais perdre un morceau de pain.

COMPOSITION FRANÇAISE

Avant de vous mettre à table, votre maman vous annonce qu'il n'y a plus de pain à la maison. Racontez la scène.

PROBLÈME

Fumure du blé. — Un champ de blé a la forme d'un triangle de 185 m. de base et de 98 m. de hauteur.

On répand sur ce champ, à l'hectare :

A l'automne, 400 kgr. de superphosphate de chaux 16% à 900 fr. les 100 kgr. ; 150 kgr. de chlorure de potassium à 49% à 980 fr. les 100 kgr. ;

Au printemps, 125 kgr. de nitrate de soude à 2.360 fr. les 100 kgr.

Quel est le prix de la fumure à l'hectare ? Quel est le prix de la fumure du champ ? Quels sont les poids d'engrais nécessaires ?

Assurances des élèves.

Dans notre numéro d'Octobre, nous vous avons indiqué les nouvelles conditions d'assurances de la responsabilité civile de nos écoles pour les risques scolaires consenties par la C^{ie} « La Paix », agent général M. Jehannin, 4, boulevard de Kerguelen, Quimper.

Comme vous le savez cette assurance couvre tous les accidents dont les élèves peuvent être victimes à l'école, en promenade sous la surveillance des professeurs ou surveillants, et pendant le trajet pour venir à l'école ou en revenir.

Certains parents pouvant être intéressés par une garantie plus étendue dans le temps et dans l'espace, nous portons à votre connaissance, qu'ils peuvent faire étendre cette assurance à la vie courante, c'est-à-dire, qu'en cas d'accident, leur enfant bénéficiera des mêmes garanties qu'à l'école, à la maison, en voyage, en vacances, dans toutes les circonstances de sa vie (sports d'hiver exceptés) et ce, pendant toute l'année, du 1^{er} Octobre au 30 Septembre.

Cette importante garantie serait consentie moyennant une prime particulièrement réduite, de 100fr. par enfant (frais en plus) qui s'ajouterait à la prime actuelle de 40 fr. (frais en sus).

Les Directeurs et Directrices d'écoles que cette étendue de la garantie intéresserait, pourront demander tous renseignements à M. Jehannin, 4 boulevard de Kerguelen, à Quimper.

Une belle exposition.

Les Frères des Ecoles chrétiennes organisent à travers la France une exposition itinérante du meilleur effet. Celle de Quimper s'est tenue dans les Nouvelles Halles, du 13 au 17 Février ; elle fut inaugurée le dimanche, en présence de Monseigneur l'Evêque et du Maire de Quimper.

C'est une histoire magnifique que déroulent devant nos yeux, de façon bien vivante et en même temps agréable, les énormes panneaux alignés dans la salle.

Comme il se doit, la grande figure de Saint Jean-Baptiste de La Salle domine l'exposition. Son génie, ses innovations pédagogiques n'ont-ils pas provoqué des paroles élogieuses, d'autant plus élogieuses qu'elles furent proférées souvent par des hommes tels que Ferdinand Buisson, Gustave Le Bon, Thiers ou par des Inspecteurs généraux de l'Enseignement d'Etat ?

C'est avec une curiosité sans cesse renouvelée qu'on parcourt les différents panneaux groupés en 6 grandes parties.

La première est consacrée spécialement à Saint J.-B. de La Salle et à son Institut, aux successeurs du Saint Fondateur, aux activités et aux gloires, notamment aux martyrs dont le nombre dépasse 150.

La seconde, toujours à l'aide de cartes, de graphiques, de photographies, retrace l'activité des Frères en France et à travers le monde. Le tout de façon attrayante.

L'œuvre des Frères à l'étranger est schématisée par une planisphère montrant les 67 pays dans lesquels ils exercent leur apostolat.

Poursuivant notre visite, nous abordons l'apostolat des Frères en pays de Mission (Syrie, Palestine, Egypte, Indes, Chine, Japon, Afrique...). Mais ce qui excite la curiosité ce sont les cahiers tamouls, chinois, annamites, arabes, etc..., où tous les spécimens d'écriture voisinent.

Enfin, deux sections latérales sont consacrées l'une aux Frères, en Bretagne et l'autre aux Frères, à Quimper, où la grande école du Likès offre une synthèse des œuvres Lallsiennes.

La première nous apporte une documentation très détaillée sur les écoles des Frères en Bretagne, y compris le Petit Noviciat, le Noviciat, le Scolasticat, leur dévouement à la cause de Dieu et de la Patrie : Vocations (500 prêtres vivants sont anciens élèves des Frères dans la province de Quimper qui compte 40 écoles dont plusieurs de fondation très récente), Action Catholique, Frères Missionnaires Bretons, les Frères pendant les deux guerres.

Ceci dit, nous n'aurons donné qu'une faible idée de l'intérêt de cette exposition, à laquelle se sont dévoués les Frères de Quimper pour mieux faire connaître un grand Français Saint J.-B. de La Salle, un grand Institut et la vie du religieux enseignant.

Des Frères... ? Pourquoi ?...

A la question, souvent posée, sinon explicitement, du moins au for intérieur : « Cher Frère, pourquoi n'avez-vous pas aspiré au sacerdoce ?... », le chanoine Lieutier, dans la Croix du 23 Septembre, a fait une réponse très pertinente, marquée au coin du bon sens sans doute, mais surtout du sens surnaturel et providentiel. Peut-être l'avez-vous déjà lue ; elle est néanmoins à sa place dans le Sentier, à l'intention des Frères et de ceux qui ne le sont pas.

« Un qui s'est arrêté en route », serait-ce saint Etienne ? Serait-ce saint Laurent ?

Pourquoi saint Etienne n'a-t-il pas été « apôtre » et saint Laurent « Pape » ?

Aux yeux de Dieu — et c'est cela qui compte, — ils semblent bien, l'un et l'autre, avoir fait une ascension très haute : l'un a mérité la grâce et l'honneur d'être le « premier martyr », l'autre le plus admiré des martyrs !

Et pourtant, ils ne furent que diacres, c'est-à-dire « serveurs », associés à l'œuvre sacerdotale sans être prêtres eux-mêmes.

On peut donc être grand saint sans être prêtre.

Et n'est-ce pas la sainteté qui, en définitive, constitue la véritable grandeur ?



Dieu n'appelle pas tous les hommes à être prêtres.

Il faut des prêtres. Il nous en faudrait bien plus que nous n'en avons. C'est vrai. Et nous le disons bien haut.

Mais est-ce à nous à décider de la vocation au sacerdoce ? Et ne devons-nous pas reconnaître qu'il y a des vocations de « diacres », vocations qui, actuellement, se réalisent dans la vocation de « Frères » ?

Et il nous faut bien comprendre que répondre à cette vocation, ce n'est pas plus s'arrêter en route que préférer la profession d'agriculteur à la profession d'avocat.

Dans l'une et l'autre profession, toutes deux grandes et utiles, on peut atteindre de très hauts sommets de valeur humaine et morale.



Pourquoi préférer être « Frère » ?

Parce que, dès le premier instant, on a saisi que c'est dans cet état qu'on trouverait le meilleur emploi de sa vie selon la volonté de Dieu. On n'a pas eu à discuter.

Où, parce que, après avoir comparé, on a vu qu'il pouvait y avoir plus d'inconvénients que d'avantages, pour soi-même ou pour le « rendement apostolique », à vouloir être prêtre plutôt que Frère.

Où encore, parce que, dans la lumière de la croix du Sauveur, on a compris la valeur de l'humilité et qu'on a voulu se donner en plus parfait dépouillement de soi-même, en demeurant « serviteur », « auxiliaire », simplement.

Peut-on dire qu'il « s'est arrêté en route », cet homme de haute condition sociale qui, dans son âge mûr, possédant une vaste instruction, a préféré la vie et les occupations d'un pauvre Frère hospitalier, parce qu'il a vu, dans le choix qu'il en faisait, un moyen de se donner plus totalement au Christ et de lui apporter un peu d'aide dans son œuvre de Rédemption ? Allez demander aux Frères de Saint-Jean de Dieu ce qu'ils pensent de leur Fr. Lazare, que le divin Maître a rappelé à lui, le 13 Juillet 1946, au soir d'une rude journée de travail, parmi leurs petits infirmes de la rue Lecourbe, à Paris.



Non, le « Frère » n'est pas « celui qui s'est arrêté en route ». C'est celui qui a courageusement répondu à une vraie vocation divine.

Cessons de le regarder comme « moindre ».
Comprenons mieux sa vocation !

Chanoine Paul LIEUTIER.

Que resterait-il ?

En une heure de sincérité Renan a écrit du Christ qu' « il est devenu à ce point la pierre angulaire de l'humanité qu'arracher son nom de ce monde serait l'ébranler jusqu'en son fondement ». Voici d'autres lignes qui rejoignent ce témoignage. Elles ont trait à l'Évangile du Christ :

Supposez un moment qu'elle n'ait pas existé. Effacez par la pensée ce qui subsiste d'elle dans les trois domaines du beau, du vrai et du bien. Commencez par les arts plastiques. Entrez dans tous les musées, et décrochez des murailles, à l'exemple de nos édiles, l'image du Christ. Faites disparaître tous les tableaux où figurent la Vierge et Dieu. Emportez les toiles et les statues qui représentent des saints, des martyrs, des apôtres. Après la peinture et la sculpture, passez à l'architecture et jetez bas les cathédrales. Après l'architecture, la musique. Rayez du nombre des compositeurs Haendel, Palestrina, Bach et tant d'autres. Expurgez l'œuvre de Beethoven, de Mozart, de Pergolèse, de Rossini, de tout ce qui a été inspiré par la religion chrétienne.

Entrez ensuite dans la sphère de la pensée et de la poésie : supprimez Bossuet, Pascal, Fénelon, Massillon ; ôtez « Polyeucte » à Corneille, « Athalie » à Racine... ; poursuivez le nom du Christ dans les vers de Lamartine, de Victor Hugo, voire même de Musset. Ce n'est pas tout. Faites un pas de plus. Détruisez aussi les hôpitaux, car le premier hôpital fondé dans le monde a été fondé par une femme chrétienne. Supprimez les saint Vincent de Paul, les saint François d'Assise... Puis, cette besogne accomplie, retournez-vous... Regardez sans épouvante, si vous le pouvez, le vide que fait cette seule Croix de moins dans le monde.

Ernest LEGOUVÉ.

TRÈS IMPORTANT. — Les bureaux de l'Inspection diocésaine sont transférés rue Vis, n° 13.

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Tirage : 800 exemplaires.

QUIMPER, IMPR. CORNOUAILLAISE.

N° 4. — Dépôt légal : Février 1949.

Chronique Bretonne

La Villemarqué (1815-1895)

On peut encore trouver, dans nos vieilles bibliothèques, un petit volume de George Sand, intitulé *Promenades autour d'un village*. Mon édition date de 1866, et je lis à la page 206 : « Une seule province de France est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que le génie des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit : nous oserons dire qu'elle les surpasse. Nous voulons parler de la Bretagne... Quiconque a lu le *Barzaz-Breiz*, recueilli et traduit par M. de La Villemarqué, doit être persuadé avec moi, c'est-à-dire pénétré intimement de ce que j'avance... »

Qu'est-ce donc que ce recueil de poésies bretonnes, qui enthousiasmait George Sand, et qui en était l'auteur ?

✱

LE BARZAZ-BREIZ. — Ce *Barzaz-Breiz* était un recueil de petits poèmes en langue bretonne, publié en 1839, par de La Villemarqué.

Le mot même (*Barzaz-Breiz*) est composé du terme *Barz*, qui traduit le mot français Barde (ou poète celte), et d'un suffixe gallois *az*, qui ajoute au sens du premier terme l'idée d'une collection, d'un ensemble.

Le *Barzaz-Breiz* est donc une collection de chansons populaires, recueillies en Basse-Bretagne, par l'auteur ou ses collaborateurs, des lèvres mêmes des bonnes gens du peuple.

Ces chants, dans la dernière édition (appelée *Nouvelle Edition*), sont au nombre de 78 ; 4 de ces chants se subdivisent eux-mêmes en un autre total de 17 fragments.

La 1^{re} édition, rare aujourd'hui (1839) ne comprenait, dans ses deux tomes, que 52 poèmes, qui se groupaient sous ces trois chefs : chants historiques, chants d'amour, chants religieux. L'auteur, plus tard, a modifié ces trois rubriques, qui sont devenues dans l'édition actuelle : 1^{re} partie, *chants mythologiques, héroïques, historiques et ballades* (pour simplifier, c'est ce que nous appelons en breton nos *Gwerziou*) ; 2^e partie, *chants de fête et chants d'amour* (c'est-à-dire nos *Sonious*) ; 3^e partie, *Légendes et chants religieux* (c'est-à-dire, toujours pour simplifier, nos *Kantikou*).

Le tout est en vers bretons. Dans les éditions récentes, la traduction de chaque poème en français, occupe le haut et les trois-quarts de la page ; le texte breton est relégué au rez-de-chaussée. Avant chaque poème, un *Argument*, destiné à préciser la provenance ; après chaque poème, des *Notes*, qui, dans la pensée du collecteur, doivent situer le morceau, soit dans

l'histoire ou la légende celtiques, soit dans la littérature folklorique, bretonne ou universelle. Enfin les dernières pages du volume donnent la mélodie de chaque chanson.

Matériellement, voilà donc ce qu'est le *Barzaz-Breiz*.



LA VILLEMARQUÉ. — Qui avait publié ce recueil ? Un grand poète, un grand Breton, un grand chrétien.

Il s'appelait Théodore Hersart de la Villemarqué. (Son fils, Pierre de la Villemarqué, mort il y a quelques années, en Janvier 1933, à Nantes, à l'âge de 80 ans, a consacré, à la biographie de son père, une précieuse plaquette, tirée à peu d'exemplaires en 1908, rééditée, en 1926, sous le titre : *La Villemarqué, sa vie, et ses œuvres*).

L'auteur du *Barzaz-Breiz* était né à Quimper, le 7 Juillet 1815. Son enfance, il la passa, dans sa vénérable famille, au manoir de Plessix-Nizon, non loin de Pont-Aven. Près de lui, la plus affectueuse des mères (une demoiselle Feydeau de Vaugien), celle qu'on appelait dans le pays la « bonne dame de Nizon » : elle était si hospitalière aux pauvres !

Théodore, qui était le plus jeune de huit enfants, fit ses études, d'abord chez les Jésuites, au collège de Sainte-Anne-d'Auray ; puis, à peine terminée sa cinquième, les Jésuites ayant été proscrits, il fut envoyé au Petit Séminaire de Guérande. Là il achva le cycle de ses études secondaires : il y fit sa Rhétorique, puis sa Philosophie, et se présenta, le 30 Octobre 1833 à son baccalauréat, devant la faculté des lettres de Rennes ; il obtint son diplôme de bachelier.

Ses parents le laissèrent libre de suivre ses goûts : il opta pour l'École des Chartes. Dès lors, il se livre, mais passionnément, aux études bretonnes et celtiques. Il a 25 ans et le feu sacré ; il se lie avec un groupe de jeunes amis bretons, établis à Paris : les trois de Courcy, Brizeux, Emile Souvestre, Aurélien de Courson, l'abbé de Lézéleuc qui devait mourir prématurément évêque-nommé d'Autun, Ozanam, etc. Une revue, *L'Echo de la Jeune France*, s'occupe de littérature, d'histoire, et d'art : il y collabore. (Et, entre parenthèses, il y aurait là à mettre sur pied, une étude intéressante, elucidant cette période de préparation intellectuelle et documentaire de 1834 à 1839, ces 5 années de formation de la Villemarqué, qui précéderent la parution du *Barzaz-Breiz*. A la Bibliothèque Nationale et aux Archives, à Paris, nous avons pu copier toute une série d'articles, aux titres suggestifs, signés de la Villemarqué : *Le Cycle breton*, (1836) ; *Dans les Montagnes Noires* (1837), et aussi cette curieuse étude qu'il adressa à la *Revue des Deux Mondes* : *Un débris du Bardisme*. L'article, soit dit en passant, ne fut pas jugé orthodoxe par Buloz, le directeur de la *Revue*, qui lui répondit par ce mot sec : « Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir employer votre article. Le sujet étant peu familier au public, aurait besoin de plus amples développements ; tel qu'il est, il me paraît offrir peu d'intérêt, et l'esprit dans lequel il est conçu ne semble pas acceptable pour nous autres français. » La Villemarqué, piqué au vif, porta l'article à *L'Echo de la Jeune France* qui le publia.

La Villemarqué continuait à travailler la « matière de Bretagne » ; il recevait d'ailleurs de nombreux encouragements de Lamartine, de Sainte-Beuve, de Mérimée, d'Augustin Thierry. En 1839 il publie donc son *Barzaz-Breiz*, et bientôt il sera membre de l'Institut et dans le salon du Manoir de Kerdaoulas, en Saint-Urbain, on pouvait voir, il y quelques années, le portrait de La Villemarqué en habit vert (Si je ne me trompe, cet habit vert a servi pieusement à faire un ornement d'église).

Avant la publication du *Barzaz-Breiz*, il s'était embarqué, avec un petit groupe d'amis, pour le Pays de Galles où il devait assister aux fêtes celtiques d'Abergavenny (1838). Il était chargé officiellement d'une mission du Ministère de l'Instruction Publique.

De ce voyage en Galles, il rapporta un curieux souvenir que l'on peut voir au château de Keransker, près de Quimperlé : c'est un hanap, d'une douzaine de centimètres de haut, en forme de tronc de cône. L'extérieur est en corne de buffle, entourée de 3 cercles d'argent dentelés en forme de trèfle ; l'intérieur est en vermeil ; au fond, au centre, un cristal brille, autour duquel se lisent des caractères gallois.

Après le *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué va publier toute une série d'ouvrages sur le folklore et la littérature celtiques :

Les contes populaires des anciens Bretons, (ou *Romans de la Table Ronde*) en 1841 ; *Les Poèmes des Bardes bretons du VI^e siècle*, en 1850 ; *Myrdhin, ou l'Enchanteur Merlin*, en 1855 ; *La Légende celtique* (ou la *Poésie des Cloîtres*, en Irlande (St-Patrice), en Cambrie (St-Kadok, en Armorique (St-Hervé) en 1859 ; *Le Grand Mystère de Jésus*, en 1865 ; *Les poèmes bretons du Moyen-Âge*, en 1865, etc.

Entre temps, il épouse en 1846, Mlle Tarbé des Sablons, et vient habiter Keransker qu'il acheta en 1850. Il collabore à des revues bretonnes, organise des Congrès celtiques, entre autres ceux de l'*Association Bretonne*, préside la *Société Archéologique du Finistère*. Il meurt à 80 ans, le 8 Décembre 1895 dans son manoir de Keransker. Ses obsèques se firent à Sainte-Croix de Quimperlé, « où il avait tant prié, nous dit son biographe. La vaste rotonde romane était remplie de parents, d'amis, de paysans venus en grand nombre. Il fut inhumé, comme il l'avait demandé, dans le vieux sanctuaire de Saint-David, devant la porte principale de la chapelle. »



LA « QUERELLE ». — A peine publié, le *Barzaz-Breiz* eut un succès inimaginable. Ces poèmes, affirmait l'auteur, avaient été recueillis, sur les lèvres mêmes du peuple, soit par sa mère, soit par lui-même ou quelques amis sûrs : c'étaient donc des chants d'origine réellement populaires, de caractère authentique indiscutable. Tout d'abord on crut l'auteur sur parole. Puis des doutes s'insinuèrent : les poèmes semblaient trop parfaits ; des savants, non seulement français, mais étrangers, surtout anglais, allemands et danois, se préoccupèrent de la méthode donc ces poèmes évaient été recueillis : les chanteurs avaient-ils chanté ces poèmes tels quels ? La Villemarqué ne les avait-il pas retouchés ? Offraient-elles, ces compositions, toutes garanties de sincérité, d'authenticité ?

Dès lors s'ouvrait la fameuse *Querelle* du *Barzaz-Breiz* : gigantesque procès littéraire, « conflagration philologique », comme l'appelait Ch. Le Goffic, qui allait dominer toute l'activité littéraire bretonne du XIX^e siècle et aussi les années suivantes...

Il semble bien que la question ne puisse jamais être complètement élucidée. Chaque année, de nouveaux documents apparaissaient, les correspondances, surtout, publiées ou manuscrites : celles, entre autres, de Renan, de Luzel, de Guidoz ; celles aussi de P. Proux, de G. Milin, de Salaün, de d'Arbois de Jubainville. Les articles, les études, qui ont trait à cette discussion, restent dispersés dans des périodiques souvent inaccessibles. Je ne veux donner ici qu'un rapide aperçu sur la période aigüe de la *Querelle*.

En 1867, un érudit breton, le docteur Halléguen, de Châteaulin, soutint que les « poèmes du *Barzaz-Breiz* seraient peut-être des compositions savantes qui honoraient leur auteur, mais qui ne seraient pas authentiques. » Puis un archiviste de Quimper, M. Le Men, soutint que certains de ces chants étaient de toutes pièces inventés, ou tellement remaniés qu'ils ne conservaient plus rien de leur origine populaire. A son tour, d'Arbois de Jubainville, professeur de celtique au Collège de France, compara les différents éditions du *Barzaz-Breiz*, comme aussi les différentes versions d'un même poème, et arriva à la même conclusion. Enfin, en Juillet 1872, le *Congrès Scientifique de France* se tint à Saint-Brieuc. A son programme figurait ce sujet d'étude : « *Faire l'histoire authentique des chants populaires en Bretagne jusqu'à nos jours.* » Le folkloriste Luzel (1821-1893) résolut de traiter le sujet. Il écrivit un *Mémoire : de l'Authenticité des chants du Barzaz-Breiz*, qu'il lut au Congrès, dans la séance du 5 Juillet. Deux camps y étaient en présence : les partisans de la Villemarqué, et des adversaires. La majorité se déclara contre Luzel : on refusa d'insérer son mémoire dans le volume qui rendait compte des autres travaux. Luzel alors se décida à publier à part son *Mémoire*.

Sa thèse, en gros, se ramène à cette conclusion : « *Le Barzaz-Breiz est faux : car il contient des chants entièrement, ou peut s'en faut, de l'invention de l'auteur, trouvé dans le peuple quant à la substance peut-être, mais sûrement arrangés, remaniés, interprétés.* »

L'attaque était brutale : La Villemarqué ne répondit pas ; mais, entre partisans de l'une ou de l'autre opinion, la discussion ne fit que s'envenimer : elle arriva à son paroxysme pendant les années 1872-1873 ; et à partir surtout de Septembre 1872, jusqu'à Octobre 1873 on peut suivre, jour par jour à la lettre, les escarmouches de la bataille, dans les journaux, périodiques et pamphlets de l'époque.

Et aujourd'hui, la discussion est-elle close ?

Il serait enfin temps de la laisser dormir !

Il serait enfin temps de montrer aux enfants de nos écoles la valeur littéraire de ce recueil incomparable.

Car c'est toute l'histoire poétique de notre pays qui se déroule, à la lecture, devant nos yeux ravis, comme le plus émouvant des films.

P. B.

(A suivre.)